



**Direction Générale au développement économique
responsable, emploi, innovation, Europe et
international (DGERI)
Direction Europe et International
Service Europe**

Décision n°2025-622

Objet : projet/opération TEAM (Tables for European Active Mobilization / Plateformes pour une Citoyenneté Européenne Active) – demande de subvention auprès de la Commission européenne

Réf. : 7.5.1

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 14.2.5) portant délégation du Conseil à la Présidente pour solliciter des subventions non liées à une opération de travaux ou des subventions liées à une opération de travaux si une telle demande ne figure pas dans la délibération d'approbation du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération,

Considérant que le projet TEAMS Tables for European Active Mobilization (Plateformes pour une Citoyenneté Européenne Active) s'inscrit dans la réponse à un appel à projet lancé par la Commission européenne dans le cadre du Fonds Citoyenneté, Egalité, Droits et Valeurs (CERV) en avril 2025, auquel la Direction Europe et International a répondu en tant que partenaire d'un consortium européen coordonné par l'association italienne We World, en association avec la Ville de Bologne,

Considérant que le projet TEAM se concentre sur le développement d'une citoyenneté européenne active sur les territoires des partenaires, en lien avec des acteurs locaux de la société civile (sur la métropole nantaise Euradio et la Maison de l'Europe) et réalise des actions culturelles et de participation citoyenne (débat, conférences, Fête de l'Europe, interviews) qui visent particulièrement les jeunes,

Considérant que le projet a une durée totale de 24 mois à compter de la date de signature de la Convention de subvention si le projet est accepté,

Considérant qu'à ce titre, il convient de solliciter une subvention de 111.005€ auprès de la Commission européenne,

Décide

Article 1 : Projet/opération TEAM Tables for European Active Mobilization (Plateformes pour une Citoyenneté Européenne Active) - Demande de subvention auprès de la Commission Européenne – Montant de la subvention : 111 005 €.

Article 2 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le

- 8 JUIL. 2025



La Présidente

Johanna ROLLAND

mis en ligne le :
22 AOUT 2025